

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### GENFIT : Information financière du premier trimestre 2022

*(Données non auditées établies selon les normes IFRS)*

- **Trésorerie et équivalents de trésorerie : 222,2 millions d'euros au 31 mars 2022**

**Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), le 11 mai 2022 - GENFIT (Nasdaq et Euronext: GNFT)**, société biopharmaceutique de stade clinique avancé engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de sévères maladies chroniques du foie, annonce aujourd'hui sa trésorerie au 31 mars 2022 et son chiffre d'affaires pour les trois premiers mois de 2022.

#### Situation de Trésorerie

Au 31 mars 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 222,2 millions d'euros, contre 108,9 millions d'euros au 31 mars 2021 et 258,8 millions d'euros au 31 décembre 2021.

La hausse de trésorerie et équivalents de trésorerie entre le 31 mars 2021 et le 31 mars 2022 prend notamment en compte l'accord de licence signé dans le cadre du partenariat stratégique avec Ipsen en décembre 2021 conférant à Ipsen une licence exclusive pour développer, fabriquer et commercialiser le médicament expérimental élafibranor de GENFIT<sup>1</sup>. Dans le cadre de cet accord, GENFIT a reçu le versement par Ipsen d'un paiement initial non remboursable de 120,0 millions d'euros en décembre 2021, auquel s'est ajouté 24,0 millions d'euros de TVA collectée. En outre, pour affirmer son engagement sur le long terme dans le cadre de ce partenariat, Ipsen est devenu actionnaire de GENFIT à hauteur de 8% du capital, via une prise de participation de 28,0 millions d'euros.

Cette hausse prend également en compte l'obtention de trois prêts non-dilutifs, à savoir deux Prêts Garantis par l'Etat, auprès d'un pool de partenaires bancaires et de Bpifrance, ainsi qu'un Prêt Bonifié, auprès de Bpifrance, pour un montant total de 15,2 millions d'euros reçu au cours de la période.

La diminution de trésorerie et équivalents de trésorerie constatée entre le 31 décembre 2021 et le 31 mars 2022, quant à elle, tient compte en particulier du décaissement en janvier 2022 du

---

<sup>1</sup> A l'exception de la Chine, Hong Kong, Taiwan, Macau où Terns Pharmaceuticals détient les droits de licence exclusifs pour le développement et la commercialisation d'elafibranor

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

montant de 24,0 millions d'euros de TVA collectée sur le paiement initial reçu d'Ipsen en décembre 2021.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires des trois premiers mois de 2022 s'élève à 3 895 milliers d'euros contre 1 milliard d'euros pour la même période en 2021.

Le paiement initial reçu d'Ipsen en décembre 2021 a été partiellement comptabilisé en produit constaté d'avance, pour un montant de 40,0 millions d'euros au 31 décembre 2021, devant être reconnu en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation de la partie de l'étude ELATIVE™ en double aveugle, conformément à la norme IFRS 15. Le chiffre d'affaires des trois premiers mois de 2022 a résulté principalement de la reconnaissance partielle en chiffre d'affaires de ce montant au cours de la période.

### A PROPOS DE GENFIT

GENFIT est une société biopharmaceutique de stade clinique avancé engagée dans l'amélioration de la vie des patients atteints de maladies chroniques et graves du foie dont les besoins médicaux restent largement insatisfaits. GENFIT est pionnier dans la recherche et développement dans le domaine des maladies du foie avec une histoire riche et un héritage scientifique solide de plus de deux décennies. Grâce à son expertise dans le développement de molécules à haut potentiel des stades précoces jusqu'aux stades avancés de développement et de pré-commercialisation, GENFIT dispose aujourd'hui d'un portefeuille diversifié et en pleine expansion de solutions thérapeutiques et diagnostiques innovantes.

La R&D de GENFIT se focalise sur trois franchises : les maladies cholestatiques, l'ACLF (*Acute on Chronic Liver Failure* ou *Décompensation Aiguë de la Cirrhose*) et le diagnostic de la NASH. Au sein de sa franchise maladies cholestatiques, l'essai clinique de Phase 3, ELATIVE™, évaluant élafibranor<sup>2</sup> chez les patients atteints de Cholangite Biliaire Primitive (CBP), est actuellement en cours, après [une étude de Phase 2 concluante](#). Les premières données devraient être annoncées deuxième trimestre 2023. En 2021, GENFIT a signé un accord de licence exclusif avec Ipsen afin de développer, fabriquer et commercialiser élafibranor dans la CBP et d'autres indications.<sup>3</sup> GENFIT

<sup>2</sup> Elafibranor et GNS561 sont des composés expérimentaux qui n'ont pas été revus et n'ont pas reçu d'approbation d'aucune autorité réglementaire

<sup>3</sup> A l'exception de la Chine, Hong Kong, Taiwan, Macau où Terns Pharmaceuticals détient les droits de licence exclusifs pour le développement et la commercialisation d'elafibranor

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

développe également le composé GNS561<sup>4</sup>, suite à l'acquisition des droits exclusifs dans cette indication auprès de Genoscience Pharma en 2021<sup>4</sup>. Dans l'ACLF, GENFIT a lancé une étude de Phase 1 évaluant nitazoxanide avec des résultats attendus dès le troisième trimestre 2022. Dans le cadre de sa franchise de solutions diagnostiques, la Société a signé un accord de licence avec Labcorp en 2021 afin de commercialiser NASHnext®, le test diagnostique basé sur la technologie diagnostique propriétaire de GENFIT NIS4® pour identifier les patients atteints de NASH dite « à risque ».

GENFIT, installée à Lille, Paris et Cambridge, MA (États-Unis), est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext : GNFT). En 2021, Ipsen est devenu l'un des actionnaires les plus importants de GENFIT avec une prise de participation de 8% au capital de la Société. [www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)

### AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995, et en particulier des déclarations prospectives relatives à ses programmes de recherche et de développement et à la disponibilité des résultats de ses essais cliniques. L'utilisation de certains mots, comme tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », « permettre », « viser », « encourager », « être confiant » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire a pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la fluctuation des devises, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés au Chapitre 2 « Facteurs de risque et contrôle interne » du Document d'Enregistrement Universel 2021 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 29 avril 2022 sous le numéro D.22-0400, disponible sur les sites Internet de GENFIT ([www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et à ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commissions (« **SEC**

<sup>4</sup> L'accord inclut la commercialization et le développement aux États-Unis, Canada et en Europe, y compris au Royaume-Uni et en Suisse

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

») américaine, y compris le Rapport Annuel Form 20-F déposé auprès de la SEC le 29 avril 2022. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de la Société et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, la Société ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

### CONTACT

#### **GENFIT** | Investisseurs

Relations Investisseurs | Tel : +33 3 20 16 40 00 | [investors@genfit.com](mailto:investors@genfit.com)

#### **RELATIONS PRESSE** | Media

Bruno ARABIAN - Ulysse Communication | Tel : 06 87 88 47 26 | [barabian@ulyse-communication.com](mailto:barabian@ulyse-communication.com)

Stephanie BOYER - GENFIT | Tel : 03 20 16 40 00 | [stephanie.boyer@genfit.com](mailto:stephanie.boyer@genfit.com)